

Procès verbal de l'assemblée générale du CCC du vendredi 10 décembre 2021

Les pass sanitaires sont vérifiés à l'entrée, les adhérents sont invités à signer la feuille de présence.

Présence de 22 adhérents et de Cécile TAVEL, adjointe chargée des sports

1) Accueil du Président Philippe Reymondon.

Après les avoir remerciés pour leur présence à l'assemblée générale, le président rappelle aux adhérents que l'assemblée générale ne sera pas suivie du traditionnel apéritif et repas d'AG dans le contexte de la 5^{ème} vague COVID.

2) Présentation du rapport moral du président

A l'aide d'un diaporama le président retrace les événements du club au cours de l'année. Aucune permanence mensuelle n'a pu se tenir comme les protocoles sanitaires le demandaient, les conseils d'administration 2021 se sont tenus en visio ou par téléphone. La communication aux adhérents s'est faite essentiellement par mail. Les rendez-vous cyclo ont été organisés autant que possibles pendant les phases de répit COVID. Le séjour en Aveyron début juin, organisé par Philippe Armand a pu être tenu. Il a rassemblé 19 participants. Philippe A en est remercié. Quelques rendez-vous pour des circuits à la journée ont pu être organisés, par exemple le Maconnais proposé par Georges, Merci Georges. Daniel est remercié pour les propositions de circuits du samedi. Les sorties hebdomadaires du mardi et jeudi ont été organisées du printemps à l'automne. Merci à tous ceux qui ont proposé des circuits. Bravo à Gérald pour sa traversée des Alpes qu'il nous a fait suivre avec humour.

La Grand'Margot a pu se tenir grâce à l'investissement de beaucoup d'adhérents pour la préparation et la réalisation. Avec un temps correct, elle a rencontré le succès avec 198 vélos dont 171 hommes et 27 femmes. Ce rendez-vous est attendu par beaucoup de vélos très fidèles à cette sortie.

Le président fait état des effectifs d'adhérents dont nous enregistrons une baisse en 2021 à 44 membres dont 29 licenciés (rappel 35 licenciés en 2020). Il relance le débat sur l'attractivité du club et la communication nécessaire de ses activités. Il précise que les 15 cyclos ayant répondu à l'enquête totalisent 74 000 km.

Le président fait état du souhait du CA de remplacer les membres démissionnaires afin de maintenir au moins 11 membres au CA.

Il termine son rapport par la présentation du prochain séjour du club en Ardèche à Tence en juin 2022. Il réaffirme les valeurs du Club qui sont l'amitié et la convivialité dans la pratique du vélo. Le président fait voter ce rapport moral par l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

3) Présentation du bilan financier par Philippe Armand, trésorier du club.

A la demande du président et à l'aide de diapositives projetées, Philippe détaille le compte de résultats 2021 avec 2931 € de produits et 2477 € de charges pour un résultat net de 454,09 €. Au bilan, le club possède un compte courant avec 1473 € et un livret bancaire pour 3124 € soit un actif de 4617 €.

A noter que le bilan financier a été contrôlé par Paul Cottignies.

Ensuite Philippe détaille les résultats financiers de la Grand'Margot avec 1167 € de recettes et 565 € de dépenses soit un résultat de 602€. Il précise que les dépenses incluent l'achat de matériel de fléchage pour 3 ans environ. La somme totale est passée en charge de l'année. Le président demande le vote des adhérents pour valider ces comptes annuels. A l'unanimité des présents et sans question particulière les comptes sont approuvés.

4) Question don handisport.

Le président sollicite Michel Boyer pour présenter la proposition du CA de faire un don de 500 € à l'association Handisport. Une présentation de leur activité est faite par Michel, 19 clubs et 160 licenciés dans 15 sports dont BAC (Bourg Ain Cyclisme) qui sollicite l'accueil de personne handicapée à nos activités. Cette question sera débattue en CA.

L'AG vote à l'unanimité cette proposition de don. Philippe remet un chèque de 500 € à Michel à transmettre à Handisport.

5) Election des membres du CA.

Le président sollicite des nouveaux pour remplacer les démissionnaires. Gérald Brun est partant, Camille Delorme, sollicitée, accepte ainsi que Bernadette Dabout-Nicolas. Ces 3 nouveaux sont élus à l'unanimité. Les 3 membres sortants (Michel Boyer, Chantal Deniau et Philippe Reymondon) ont reconduit leur mandat.

- 6) **Activités 2022** :Séjour 2022 à Tence : Philippe présente rapidement le séjour du 28 mai au 4 juin 2022 en VVF dans ce lieu situé à 800 m d'altitude d'où il est possible de partir pour le plateau de la Haute Loire ou les pentes ardéchoises. A ce jour 13 personnes sont inscrites dont 11 vélos. La Grand'Margot 2022 aura lieu le 8 octobre.

7) Inscriptions et licences 2022

Tout sera envoyé par mail par la secrétaire. Le président rappelle que le certificat médical est obligatoire si l'auto questionnaire en fait état ou après 5 ans de validité du précédent.

Les tarifs d'adhésion au club sont inchangés à 10 € et la licence « petit braquet » est 28,5 € pour la FFCT + 22 € soit un total de 50,5 €, le 2^{ème} adulte est à 35 €.

8) Lettre et don de Nicole GROBON

Le président lit la lettre envoyée au club par Nicole pour le remercier d'avoir dédié le circuit de la Grand'Margot 2020 à la mémoire de Elie. Nicole fait un don de 50 € pour le club qui sont remis au trésorier. Les présents sont très touchés par ce courrier.

- 9) **Questions diverses** des présents à l'AG : Suite à la question de Camille il est rappelé qu'adhésion au CCC et licence sont découplés.

Jean-Claude s'interroge sur l'intérêt de maintenir le site web assez couteux. Pour des raisons de communication, le choix du CA est de le conserver et de le faire mieux vivre à l'avenir.

Alain souhaite que la présence du CCC sur le panneau lumineux de la mairie soit développée

Jean-Claude questionne sur un possible rapprochement avec le club de Montagnat également en perte d'adhérents. Des sorties communes pourraient être proposées dans un premier temps.

Philippe fait état des demandes des « habitants Hollandais » du Mont July pour rencontrer le club et faire des sorties communes. Ce sera proposé en juin prochain.

- 10) **Mme Tavel représentant la mairie** remercie le Club de l'invitation et fait état des évolutions du site web de la mairie qui pourrait inclure un lien vers le site du CCC pour une communication vers de futurs adhérents. Le panneau lumineux est à la disposition des associations qui doivent proposer le texte à publier. Elle remercie le club pour la tenue de la Grand'Margot qui fait partie de l'animation de cette fête de la commune.

A 19h30, sans autre question, le président lève la séance en remerciant les présents.

Rédigé par Jean Marie Nicolas

Vice-Président

Philippe Reymondon

Président